



Communiqué de presse

Creil, le 28 mai 2024

La Ville de Creil appelle à une reconnaissance immédiate de l'Etat palestinien et à la fin de l'impunité criminelle de Benjamin Netanyahu

La Ville de Creil réagit aux bombardements du camp de déplacés palestiniens à Rafah par Israël dimanche 26 mai, malgré l'ordonnance de la CIJ et malgré les déclarations du gouvernement de Benjamin Netanyahu exposant qu'il n'intenterait pas d'opération militaire à Rafah. Les élus de la Ville de Creil appellent au soutien du peuple Palestinien, rappellent leur souhait de voir la France reconnaître l'Etat palestinien et se mobiliseront durant plusieurs semaines en ce sens.

Dimanche 26 mai, l'aviation israélienne bombardait un camp de déplacés à Rafah, signalé comme tel par l'association UNRWA. Dimanche, des dizaines de personnes sont mortes, brûlées vives sous leurs tentes enflammées. Femmes, hommes, enfants, morts dans des souffrances innommables, leurs corps mêlés au plastique des tentes qui ont fondues sur eux.

Cette attaque vient alourdir le bilan de l'Etat d'Israël. L'UNICEF dénombre en effet 36 050 morts, dont 14 100 enfants et 9 000 femmes. 81 000 personnes blessées dont 12 300 enfants depuis le 7 octobre. 1,7 millions de personnes ont été forcés de fuir des bombardements ou des combats. 82% des infrastructures de santé sont partiellement endommagées ou détruites.

Face à l'horreur, les élus du conseil municipal de Creil interpellent le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, lors du conseil municipal du 3 juin 2024, afin qu'il sorte de son entre-deux honteux, de son silence humiliant. Nous demandons ce soir que l'Etat français, par la voix de son Président :

- Condamne la politique et les agissements meurtriers de Benjamin Netanyahu ;
- Se positionne enfin pour la reconnaissance de l'Etat Palestinien, comme l'ont fait récemment l'Espagne, l'Irlande et la Norvège ;
- Porte la voix de la France pour suspendre l'accord d'association de l'Union européenne avec Israël ;
- Soutienne la CPI qui a émis un mandat d'arrêt international à l'encontre de Monsieur Benjamin Netanyahu.

Nous demandons une prise de position claire et affirmée, éclairée et renouvelée, aux côtés des Palestiniens et **appelons à un rassemblement vendredi 31 mai à 18h30 au Monument de la Paix.**